

OBJET : RECENSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS ANNÉE 2009**Rapporteur : Monsieur Hubert DOSBA**

Conformément aux dispositions de l'article 133 du Code des Marchés et de l'arrêté du 26 décembre 2007, une liste des marchés conclus l'année précédente doit être établie et publiée dans le courant du premier trimestre de chaque année.

Pour 2010, cette publication concerne les marchés d'un montant supérieur à 20 000 € HT conclus en 2009.

La liste 2009 de ces marchés est la suivante pour le budget primitif du CIAS.

I - BUDGET PRINCIPAL DU CIAS**Marchés de fournitures****- Tranche de 20 000 € HT à 49 999.99 € HT**

Objet	Type de procédure	Titulaire	Montant	Date de notification
Acquisition de fournitures et petits matériels de bureau, papeterie et encre pour les services de la Communauté de communes MACS et du CIAS de MACS constitués en groupement	Procédure adaptée	ACTUELBURO à Orthez (64304)	Maxi 8 000 € HT par an	12/02/2009
Lot 1 : Fournitures et petits matériels de bureau		PAPETERIE TYROSSAISE à Saint-Vincent-de- Tyrosse (40230)	Maxi 12 000 € HT par an	12/02/2009
Lot 2 : Papeterie		OFFICEXPRESS à Saint Denis La Plaine (93213)	Maxi 5 000 € HT par an	16/02/2009
Lot 3 : Encre				

Le Conseil d'Administration après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité

DÉCIDE :

- d'adopter le recensement des marchés publics pour l'année 2009.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'Etat dans le département.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
A Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 3 mars 2010*

Le Président,

Eric KERROUCHE